

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 7 avril 2025

Délibération n° 2025.04.13

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 24 mars 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Annick MONLON, et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 25 00003

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

- **DIA n° 069 108 25 00003** déposée par Maître Stéphanie COLLY, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de Monsieur Christian DELPUECH pour la parcelle cadastrée section A n° 0265 située en zone UA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter la parcelle référencée ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

